



Tél : 05.61.79.40.05  
contact@st-beat-lez.fr

## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2022

**Présents :** Michèle ANDRE - Mickaël BOUCHE - Karine BRON - Alain CAPDEVILLE - Anna CHANGEUX - Guy DREYER – Georges ESCARIO - Guy MARTINEZ - André NOUGUES - Gérard ROUX - Fidel RUBIO MAZARIO

**Procurations :** Véronique ASSALIT à Fidel RUBIO MAZARIO - Julien ARNAUNE à Alain CAPDEVILLE

**Absents :** Marie BAYET - Chantal POISSON

**Secrétaire de séance :** Gérard Roux

**Début de séance :** 17h00

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	VOTE
<b>Antenne 4G</b>	Mme le maire propose d'entériner le projet d'antenne 4G desservant Eup, les quartiers de Saint-Béat : Gery et Rap. Le dossier est bien avancé, l'antenne se trouvera sur notre territoire à la limite de celui-ci et de la commune de Chaum, cet emplacement est le meilleur techniquement et visuellement.	C 3 A 1 P 8
<b>Tarifs des concessions cimetières</b>	<b><i>Mr Bouche arrive en retard et prend part au vote à partir de cette délibération</i></b> Jusqu'à aujourd'hui : La durée des concessions est de 30 ans, 50 ans ou perpétuelle. Les tarifs pour des emplacements de 3 m <sup>2</sup> 150€ à St-Béat 30€ à Lez 9 m <sup>2</sup> 300€ 40€ Columbarium 350€ 250€ Jardin souvenir 75€ Frais d'enregistrement facultatif : 25€ Mme le maire propose : Durée de concession unique 30 ans, renouvelable par les descendants (délai de 2 ans, pour faire les démarches, à partir de la date de renouvellement).	C 0 A 0 P 13
	Tarif columbarium 350€	C 0 A 0 P 13

	<p>Tarif emplacements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 m<sup>2</sup> 150€</li> <li>• 9 m<sup>2</sup> 300€</li> </ul>	<p>C 0 A 0 P 13</p>
<p><b>Délibération relative au temps de travail des employés municipaux</b></p>	<p>Une nouvelle loi a fixé le temps de travail des employés municipaux à 35h par semaine soit 1607h par an. Le temps partiel est au proratas de ces temps de travail. Nos employés étaient déjà dans les règles.</p>	<p>C 0 A 0 P 13</p>
<p><b>Procédure d'expulsion locataire de Lez</b></p>	<p>Lors de la précédente convocation au tribunal pour statuer sur cette procédure, il a été demandé une délibération autorisant Mme le maire à aller en justice.</p>	<p>C 0 A 0 P 13</p>
<p><b>Demande d'un particulier pour assainissement à Lez et effacement place handicapé</b></p>	<p>Mme le maire évoque le début des travaux d'assainissement de notre commune qui se dérouleront sur une durée de quinze ans. Le particulier possède une parcelle trop petite pour créer un assainissement et demande donc de déborder sur le communal d'environ 40 cm.</p>	<p>C 0 A 0 P 12</p>
	<p>Effacement de la place handicapé, après délibération, le conseil propose le maintien de cette place. Mr Roux n'a pas participé aux votes.</p>	<p>C 0 A 0 P 12</p>
<p><b>Erasmus rural</b></p>	<p>Dans le cadre du programme Erasmus, nous accueillerons deux jeunes sur la commune du 1er juin à fin novembre. Leur mission sera la médiation culturel et touristique, ils aideront en outre, le festival de marbre et l'office du tourisme. Le coût de cette prestation est supporté par Erasmus, nous fournirons l'encadrement et l'hébergement de ces jeunes.</p>	<p>C 0 A 0 P 13</p>
<p><b>Projet de conserverie</b></p>	<p>M. Gimeno projetait d'acheter à la commune une parcelle de 2500 m<sup>2</sup> pour la somme de 5000€ et de construire un atelier de conserverie de 300 m<sup>2</sup>, ceci en face de sa ferme. En analysant le cadastre nous avons observé que M. Gimeno possède des terrains d'une surface de 14000 m<sup>2</sup> non loin de la parcelle désirée. Après délibération nous avons voté contre la vente de cette parcelle.</p>	<p>C 10 A 2 P 1</p>
<p><b>Taux horaire prestation de ménage</b></p>	<p>Après de savants calculs, Mme le maire propose un taux horaire de 27€, celui-ci sera appliqué pour toute demande de prestation de ménage. Actuellement, la société Chevrin-Gely nous demande une prestation de 1h par semaine, nettoyage de l'appartement occupé par ses ouvriers au 2eme étage de la mairie. Ainsi que le nettoyage du couloir et de la sacristie avant travaux de menuiserie et vitrail.</p>	<p>C 0 A 0 P 13</p>
<p><b>Ouverture d'un poste de vacataire pour le Festival Marbres et Arts</b></p>	<p>Cet emploi sera occupé du 9 juillet au 31 juillet. Le salaire fera partie de la subvention à Marbre et Arts.</p>	<p>C 1 A 0 P 12</p>

<b>Appel d'offre pour un gérant du snack</b>	Loyer 500€, charges comprises, période du 9 juillet au 28 août.	C 0 A 0 P 13
<b>Travaux sur une pompe, douche handicapée</b>	Il est proposé d'engager les travaux suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement de la deuxième pompe</li> <li>• Création d'une douche PMR</li> </ul>	C 0 A 0 P 13
<b>Questions diverses</b>		
	La poste réouvre le 4 avril	
	Le département va créer une Maison de Proximité, ils ont visité les futurs locaux. La permanence sera de un jour par semaine, le jeudi. Elle se tiendra au Rez-de-chaussée de la mairie.	
	Parcelle chalet ancien camping, un géomètre viendra régulariser le tracé de la parcelle.	
	Mme le maire remercie « l'équipe fleurissement » pour son travail.	
	Les élections présidentielles seront organisées les 10 et 24 avril, les secrétaires enverront un mail pour connaître la disponibilité de chacun.	
	Lecture faite de la lettre de la CUMA qui offre le déblaiement de la voute suite aux inondations par solidarité des éleveurs en vers la commune. Un courrier de remerciement leur sera adressé	
	Deux habitants demande un dos d'âne au faubourg	

Fin de séance à 20h00 heures.

Mme le Maire,  
Anna CHANGEUX



<b>Subventions aux associations</b>	Pour solliciter une subvention, un bilan financier et un état des projets est à remettre à la mairie avant le 28 février de l'année en cours		
	Comité des fêtes 2000€	C A P	0 0 13
	Boule St-Béataise 0€ L'association bénéficie de la mise à disposition de locaux et d'une participation au chauffage conformément à une convention à réactualiser	C A P	0 0 13
	Marbre et Arts 8000€	C A P	0 0 13
	Parents élèves école primaire 500€	C A P	0 0 13
	Samaid 3,50€ par habitants	C A P	0 0 13
	Trail du Mourtis 500€	C A P	0 0 13
	Casteras système anti grêle 0	C A P	0 0 13
	Pompier course vélo pour la recherche sur la leucémie 100€	C A P	0 0 13
	Fond de réserve 500€	C A P	0 0 13
<b>Piscine ouverture</b>	La piscine sera ouverte à l'été 2022, 6 jours par semaine avec une gestion externalisée du snack	C A P	1 0 12
<b>Dates d'ouverture</b>	La piscine sera ouverte du 9 juillet au 28 août.	C A P	0 0 13
<b>Emplois saisonniers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un maître-nageur du 8 juillet au 28 août, 6 jours/semaine</li> <li>12h par semaine, 1 employé polyvalent pour la billetterie et du 8 juillet au 28 août</li> <li>1 cantonnier saisonnier</li> </ul>	C A P	0 0 13

## Les conseillers Municipaux

Michèle ANDRE	
Julien ARNAUNE	
Véronique ASSALIT	
Mickaël BOUCHE	
Karine BRON	
Alain CAPDEVILLE	
Guy DREYER	
Georges ESCARIO	
Guy MARTINEZ	
André NOUGUES	
Gérard ROUX	
Fidel RUBIO MAZARIO	